

[AIDE FINANCIÈRE]



Achat / Location / Prestation pour

le BROYAGE de VÉGÉTAUX

jusqu'à **250€***
d'aide pour le **BROYAGE**
DE VÉGÉTAUX

**TOUS LES RENSEIGNEMENTS
SUR WWW.SIMER86.FR**

* Aide à l'achat ou la location d'un broyeur, neuf ou d'occasion, individuel ou collectif ou la réalisation d'une prestation de broyage de végétaux allant **jusqu'à 50% de la facture TTC plafonnée à 250€**. Modalités et conditions sur www.simer86.fr
Soutien réservé aux usagers particuliers, groupement d'habitants, associations ou collectivités appartenant au périmètre syndical du syndicat.
Le budget est alloué annuellement.

TRANSFORMER vos **VÉGÉTAUX** en **RESSOURCE** : le **SIMER VOUS AIDE** à les **BROYER**!

UNE SOLUTION pour :

- limiter vos déplacements en déchèterie (carburants et temps économisés).
- protéger votre jardin, le paillage préserve l'humidité des plantes l'été, isole du froid l'hiver et freine les ravageurs de plantes.
- enrichir votre sol et nourrir les plantes sans l'achat de fertilisants.
- produire votre propre matière sèche nécessaire pour le bon fonctionnement d'un composteur.

119
kg / habitant / an*
de végétaux déposés
dans les déchèteries
* Rapport annuel 2024



Aides 2025 (TTC) à :

l'achat

neuf

occasion

INDIVIDUEL
25 %
de la facture

○
plafonnée
à 125€

○
plafonnée
à 150€

MUTUALISÉ
50 %
de la facture

○
plafonnée
à 175€

○
plafonnée
à 200€

la location

50 %
de la facture

INDIVIDUEL

○ plafonnée à 100€

USAGE COLLECTIF*

○ plafonnée à 250€

la prestation

50 %
de la facture

○
plafonnée
à 100€

| Individuel = habitant, association ou collectivité | Mutualisé = un groupement de plusieurs habitants, associations ou collectivités.

| Usage collectif = une association ou une collectivité qui loue et organise une opération de broyage pour plusieurs personnes.



EN SAVOIR +

Sur le site web www.simer86.fr, retrouvez :

- ➔ De la documentation sur le BROYAGE et le jardinage au naturel
- ➔ Le formulaire et le règlement de cette aide.
- ➔ Le service prévention des déchets est disponible pour répondre à vos questions :
au 05 49 91 96 42
ou par mail (prevention@simer86.fr)